

MINSANTE / CORRUSS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE : 09/04/2021

REFERENCE : MINSANTE N°2021-51

OBJET : ANALYSE TERRITORIALE : SIGNALEMENT DES ALERTES ET ÉVALUATION DES EFFETS DES MESURES DE RESTRICTION RENFORCÉE

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Mesdames, Messieurs,

Une surveillance renforcée de l'évolution de la situation sanitaire à l'échelle territoriale a été mise en place à partir du mois de février 2021. Ce suivi avait comme objectif d'adapter les mesures de gestion aux cinétiques épidémiologiques départementales et aux éventuels particularismes locaux. Dans ce cadre, les ARS soumettaient à échéance régulière au CCS un document de synthèse pour les territoires les plus impactés par l'épidémie afin de disposer d'une analyse qualitative territorialisée de la situation.

Suite aux annonces présidentielles du 31 mars 2021, l'extension des mesures de restrictions renforcées, appliquées jusqu'à dix-neuf départements, à l'ensemble du territoire métropolitain rend nécessaire une adaptation de la méthodologie d'analyse de la situation sanitaire territoriale. De ce fait, **il n'est plus demandé aux ARS de transmettre au CCS la synthèse hebdomadaire par département.**

Néanmoins, le suivi et l'analyse des évolutions épidémiologiques territoriales doivent se poursuivre localement afin de **détecter au plus tôt les alertes et potentielles dégradations de la situation sanitaire.** En ce sens, nous vous demandons de bien vouloir signaler au fil de l'eau au CCS (centrecrisanitaire@sante.gouv.fr) les éventuelles évolutions défavorables et situations atypiques que vous pourriez identifier dans vos territoires, comme une hausse importante et inexpliquée des indicateurs épidémiologiques (taux d'incidence, taux de positivité, part de variants dans les tests positifs criblés, etc.).

Ce suivi fin de l'évolution de la situation épidémiologique dans les territoires est d'autant plus important qu'au-delà de l'identification d'une dégradation localisée de la situation sanitaire l'enjeu réside également dans l'évaluation territoriale des effets des mesures de restriction renforcées mises en œuvre sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Nous vous remercions de votre entière mobilisation.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé